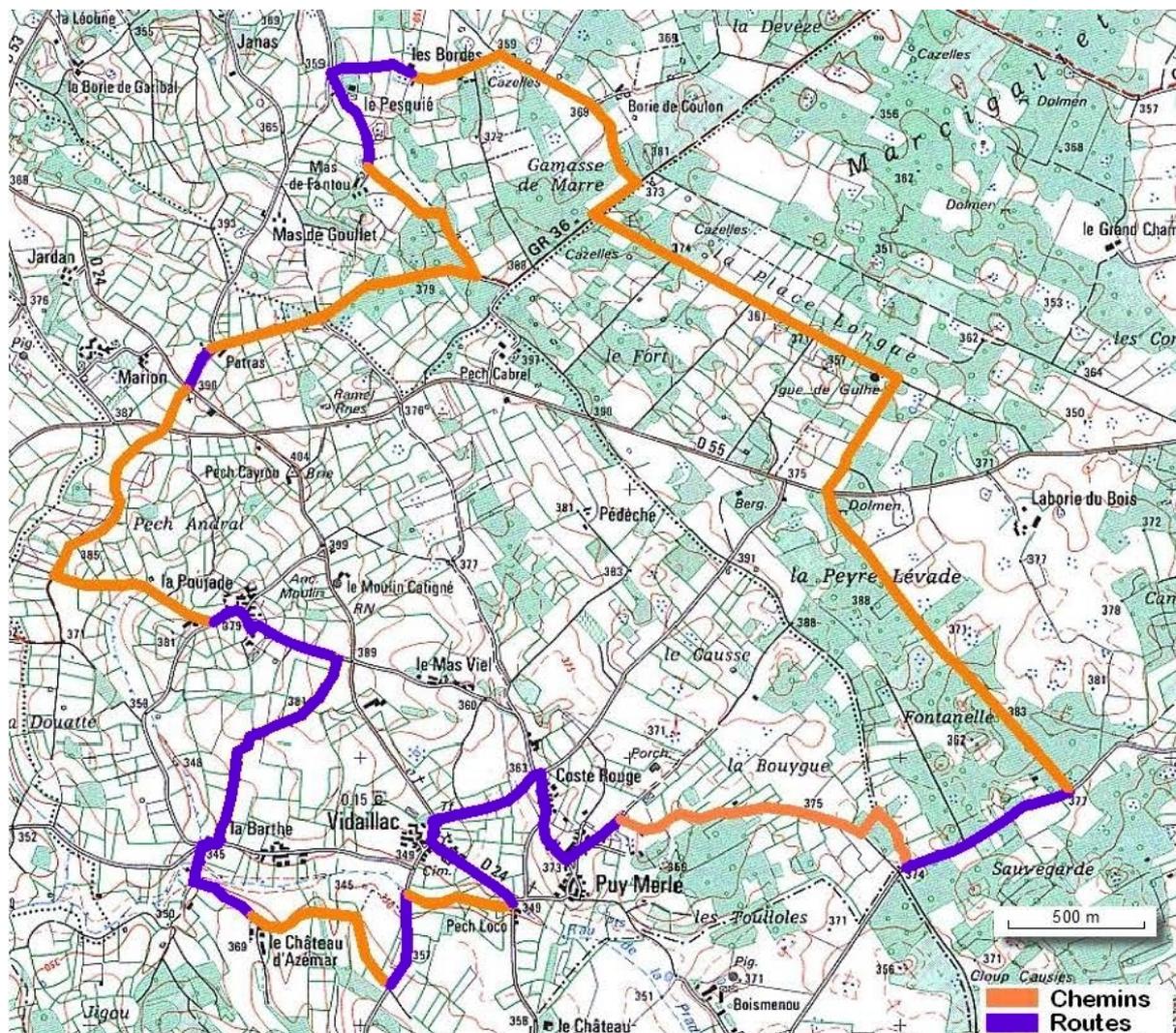


Circuit à la découverte de Vidailiac

carte IGN 2239 O.



Commentaires randonnée pédestre autour de Vidailiac

Vidailiac se situe au SSE du département du Lot, entre la vallée du Lot et la vallée de l'Aveyron, limitrophe avec le département du Tarn-et-Garonne (Puylagarde et Saint-Projet), proche de l'Aveyron (Villefranche de Rouergue à 20 km) **Vidailiac** appartient au canton des marches du sud Quercy, à l'intercommunalité Pays de Lalbenque-Limogne, au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Son territoire de 950 hectares compte 165 habitants (550 en 1831), essentiellement agricole (polyculture, bovins, peu d'ovins).

Un commerce multiservices : épicerie, carburants, dépôt de pain, relais poste.

Le point culminant de la commune 406 mètres, le point le plus bas 338 mètres.

Le petit patrimoine

De nombreux points d'eau avec les lacs, **les lavoirs papillon** de Jarlan et Labarthe, le lavoir, lacs, sources et ruisseau de la Prade.

Les puits avec pompe à chapelets, avec tambour pour descendre et remonter les seaux.

Les lacs servaient principalement à abreuver le bétail, dans certains on pêche carpes et tanches voir gardons.

Les croix : une vingtaine sur la commune, une dizaine sont en pierre (certaines gravées ou sculptées), les autres sont en fer ou fonte.

Les fours à pain à l'intérieur ou à proximité des habitations.

Les pigeonniers : toitures à quatre pentes ou avec toitures à faibles pentes.

Les moulins à vent : Vidaillac en possédait deux, le moulin Catigné et le moulin de Pechcayrou.

Les habitations de plain-pied ou sur caves avec escalier et parfois bolet.

Les chemins de terre : Vidaillac en possède une vingtaine de kilomètre.

L'église actuelle fut construite vers 1810, en 1841 elle était déjà en mauvais état, en 1867 l'évêque y interdit l'exercice du culte, en 1873 le conseil municipal engage les travaux, enfin en 1877 l'église reconstruite et le clocher sont réceptionnés. Les anciennes églises se situaient à Labarthe puis à Marion.

Le château d'Azémar : la famille Pechdo venant de Puylagarde ; habita sans interruption le château de Labarthe jusqu'en 1740, mort de Louis de Pechdo.

Donation au chevalier de saint Chamaran qui la revend à Maître Debonds de Cajarc, qui la donne à sa fille épouse de Louis Guillaume d'Azémar en 1789.

Maître Louis Guillaume d'Azémar né en 1756 à castres, décédé en 1841 au château de Labarthe de Vidaillac, a été maire de Vidaillac de 1800 à 1818, il fit établir le plan cadastral de la commune en 1810, il fit bâtir la première église au lieu de Labathude en 1815, il établit la « Caminade » ou presbytère et créa le cimetière en 1816. Durant son mandat de maire Louis Guillaume d'Azémar fut en rapport constant avec le Préfet du Lot et les employés de la Préfecture.

En 1846 Armand d'Azémar et sa femme cédèrent le domaine du château de Labarthe contre l'hôtellerie de la poste de Limogne.

Après les d'Azémar le château de Labarthe fut habité par divers propriétaires jusqu'en 1870, époque où il fut détruit par un gigantesque incendie.

C'est actuellement une exploitation agricole appartenant à la famille Bousquet.

Les écoles autrefois : au nombre de trois dont une privée, couvent au niveau du calvaire route de Limogne, une qui aujourd'hui est la salle des fêtes, la troisième qui aujourd'hui est le bistrot et salle de réunion.

Les jeux et loisirs sportifs :

Le rampeau, jeu de 6 quilles et une boule.

Les cartes, la bourre, la belote etc....

Une équipe de foot à Vidaillac vers 1940/1950.

Les paysages de Vidaillac « Causse et terreforts »

Les causse : terrains entourés de murets en pierres grises gélives (les plaquettes ou mille feuilles) ou de murets en pierres trouées (dolomies). On y rencontre bois, taillis, landes, pâturages et céréales, vignes. Les essences de bois sont le chêne, l'érable, le cornouiller, le genièvre, le noyer, le pécher.

On y trouve aussi des caselles, abris de berger et grangettes. Ovins, caprins et bovins occupent les pâturages. Pas d'eau en surface, les ruisseaux sont souterrains.

Les terreforts : peu de murets, les parcelles sont délimitées par des haies arborées, on y trouve chênes, frênes, pommiers, poiriers, cognassiers, peupliers, ormeaux aujourd'hui disparus ou rares. Ovins et bovins occupent les prairies. Céréales, polyculture et maïs occupent les terrains cultivés. Rigoles et petits ruisseaux récupèrent les eaux pluviales qui se perdent à la rencontre avec les calcaires pour continuer leur trajet en rivières souterraines jusqu'aux vallées du Lot ou de l'Aveyron. Les grangettes et hangars servaient à abriter les animaux ou matériel agricole et à stoker les foins.

Sur ces deux terrains l'on peut rencontrer diverses variétés de champignons : cèpes ou bolets, girolles, trompettes de la mort, morilles, mousserons de la saint Georges, marasmes des auréades, pleurotes, etc....

Vie rurale et métiers d'autrefois

Autrefois Vidaillac comptait plusieurs corps de métiers : cordonnier, plusieurs forgerons de père en fils, maçons, menuisiers-charpentiers-ébénistes, épicerie, bistrots, photographe amateur, facteurs à vélo ou à pied, agriculteurs, un rebouteux, une sorcière etc.

Les anciens fabriquaient paniers en osier, paillasons en paille et écorces de ronces.

On s'entraidait pour les fenaisons, les battages des céréales, les vendanges, le dépouillage du maïs etc.

Beaucoup de communes avaient la ou leurs foires au cours de l'année (Beauregard le 27 de chaque mois)

Hydrologie et milieu souterrain

La commune de Vidaillac se divise en deux bassins versants Aveyron et Lot.

Bassin versant Aveyron : le ruisseau de la Prade ou du Saint-Laurent et ses affluents se perdent à la perte du Cros, commune de Saillac, pour rejoindre la Bonette qui se déverse dans la rivière Aveyron.

Bassin versant Lot : tout le reste, à savoir

Perte du mas de Marion via réseau de la Vayssière (Beauregard), résurgence Crégols.

Perte de Jarlan via réseau de la Léoune (Promilhanes), résurgence Trou Madame à Cènevières.

Pertes du moulin Catigné, de Ramel, l'Aïgo Fresco via réseau de l'Antouy ayant pour trop plein le gouffre de l'Oule.

Trois cavités seulement sont pénétrables par l'homme sur la commune de Vidaillac :

Perte de l'Aïgo Fresco avec un développement de 600 mètres environ

Igue de Pech Cabrel avec une verticale de 9 mètres

Igue de Pédêche avec une profondeur de 40 mètres.